

25 FÉVRIER
2020

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Missions et image des bibliothèques





« MISSIONS ET IMAGE DES BIBLIOTHÈQUES » BILAN DE L'ATELIER



13 participants (bibliothèques municipales, services culturels de Communautés de communes, médiathèque départementale)



... réunis **le 25 février** à la Médiathèque départementale...



...pour échanger sur **les enjeux** auxquels sont confrontées les bibliothèques en termes de missions et d'image.

Le Département de Seine-et-Marne remercie l'ensemble des participants pour leur implication et pour la richesse des débats.



« MISSIONS ET IMAGE DES BIBLIOTHÈQUES » COMPTE RENDU DES ÉCHANGES

Rappel des trois thèmes abordés :



LES NOUVELLES MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES



L'IMAGE DES BIBLIOTHÈQUES



LA FORMATION DES BIBLIOTHÉCAIRES



LES NOUVELLES MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES

Les enjeux ayant émergé des ateliers territoriaux :

- Des conceptions divergentes des missions d'une bibliothèque alors que les collections et les supports proposés par les bibliothèques se diversifient et que des demandes de plus en plus diverses leur sont adressées : un lieu culturel centré sur le livre VS un lieu hybride, proposant une diversité de services ?



QUELS OBJECTIFS POUR LE SCHEMA ?

- Valoriser les missions des bibliothèques auprès des décideurs, par exemple leur rôle en matière de renforcement des liens sociaux dans un territoire, de réduction de la fracture numérique,...
- Contribuer à diversifier les services des bibliothèques en fonction des besoins des territoires à travers les projets scientifiques et culturels (ex. espaces de travail connectés, diversification des supports – par ex. développement des jeux, aide administrative – par ex. en développant des partenariats,...)
- Valoriser la participation des publics
- Prendre en compte les enjeux environnementaux, limiter l'impact environnemental des bibliothèques



QUEL RÔLE DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE ?

- Contribuer à diversifier les collections des bibliothèques : mise à disposition de collections (avec des formations associées), subvention pour l'acquisition de collections
- Communiquer auprès des décideurs sur les missions des bibliothèques à travers des outils pédagogiques et accompagner la définition de projets culturels
- Impulser de « nouvelles tendances », favoriser la créativité des bibliothèques : valoriser les expériences innovantes en bibliothèques, dans le département ou ailleurs (mission de veille)
- Mettre en place des formations autour de la participation des publics



L'IMAGE DES BIBLIOTHÈQUES

Les enjeux ayant émergé des ateliers territoriaux :

- Une image parfois faussée des bibliothèques de la part des publics (un lieu sacralisé, dont on ne connaît pas toujours la diversité des services, des collections, l'image d'un lieu « ringard » centré sur la lecture silencieuse qui semble perdurer...) et des modes de communication à renouveler.
- Une méconnaissance souvent relevée des missions des bibliothèques et de leur rôle dans le développement des territoires de la part des décideurs.
- Une image floue parfois entretenue par le manque de définition des missions des bibliothèques, à l'heure où les attentes vis-à-vis des équipements de lecture publique sont multiples, très diverses. La construction d'un projet scientifique et culturel n'est pas une obligation pour les bibliothèques.



QUELS OBJECTIFS POUR LE SCHEMA ?

- Clarifier ce qu'est une médiathèque aujourd'hui auprès des décideurs locaux et du grand public, « ce qu'elle peut être, ce qu'elle doit pouvoir accomplir ».
- Favoriser la mise en place de projets de services ou projets scientifiques et culturels afin que chaque bibliothèque puisse décliner clairement ses missions, en tenant compte des spécificités de son territoire.
- Moderniser l'image des bibliothèques
- Transformer le site internet de la Médiathèque départementale pour qu'il soit plus maniable, plus dynamique



QUEL RÔLE DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE ?

- Contribuer à diffuser auprès des décideurs une définition de ce qu'est une médiathèque aujourd'hui : rédaction d'un texte (par exemple une charte) sur ce qu'est la bibliothèque du XXI^e siècle, en s'appuyant sur les textes de référence (Charte de l'UNESCO,...). Il ne s'agit pas ici de proposer un modèle unique de bibliothèque, mais de partager un socle commun autour des notions d'utilisateur, de service public, de collections, de lien social...
- Proposer des formations et des outils pédagogiques aux élus
- Créer une campagne de communication grand public, dynamique et décalée, sur la lecture publique et les bibliothèques
- Aide au financement de la signalétique dans les communes



LA FORMATION DES BIBLIOTHÉCAIRES

Les enjeux ayant émergé des ateliers territoriaux, à compléter :

- La formation des bibliothécaires identifiée comme un besoin prioritaire, avec des sujets cités de façon récurrente : le numérique, l'analyse des besoins des publics, les nouvelles missions des bibliothèques ...
- Des disparités importantes dans le département en termes de compétences et de formation des bibliothécaires, qu'ils soient salariés ou bénévoles.



QUELS OBJECTIFS POUR LE SCHEMA ?

- Renforcer les compétences des bibliothécaires en proposant des temps de formation et des journées d'étude, deux formats bien distincts, mais complémentaires
- Faciliter la mutualisation des formations à l'échelle du département
- Adapter l'offre de formation à l'hétérogénéité du niveau de compétences des bibliothécaires, salariés ou bénévoles
- Compléter cette offre de formation par des temps d'échanges d'expériences et de pratiques entre bibliothécaires.
- Proposer un catalogue de formation basé à la fois sur les demandes et les besoins des bibliothécaires et sur les orientations du schéma
- Consolider les possibilités de formation des équipes de la Médiathèque départementale, pour qu'elles puissent accompagner la montée en compétence des bibliothèques du territoire.



QUEL RÔLE DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE ?

- Proposer un catalogue distinguant des formations par niveau (débutant ou confirmé, selon les prérequis nécessaires)
- Proposer une offre de formation accessible : formations de proximité, voire à distance (Mooc).
- Proposer une offre de formation qualifiante ? Quelle possibilité pour la Médiathèque départementale d'être reconnue organisme de formation ?
- Faciliter le partage des ressources en matière de formation : retours d'expériences sur des formations ayant eu lieu sur le territoire (la création d'un forum numérique ou d'un chat pourrait être envisagée – tout en veillant à ne pas démultiplier les outils), diffusion de l'information sur les propositions de formation dans les territoires pouvant être ouvertes à d'autres participants ...
- Permettre les échanges de pratiques entre bibliothécaires : proposition de rencontres entre bibliothécaires, relais d'information sur les temps d'échanges organisés par l'association Bib 77
- Organiser une veille professionnelle partagée

CONTACTS

Médiathèque départementale



mediatheque@departement77.fr



01.60.56.95.00

Public DG – ENEIS by KPMG



contact@publicdgd.fr



01 30 98 43 38